

ÉDITO

PAR REGIS VILLEPONTOUX



La situation de notre pays reste difficile. Dans ce contexte fragilisé, il serait regrettable de mettre à mal le rôle essentiel des Départements et des Communes. Ils représentent la solidarité, la proximité et le visage humain de la République, présents à chaque instant.

Aujourd'hui encore, ils se voient confier des missions qui relèvent normalement de compétences régaliennes — santé, transports, communication, éducation... — ce qui interroge la place et les moyens de nos collectivités.

Il ne faut pas oublier que ce sont les communes qui, dans les périodes les plus sombres, ont su tenir bon. Ce sont les maires et les élus locaux qui, avec le bon sens et le soutien des habitants, parviennent à affronter les situations les plus complexes.

Notre village en a fait l'expérience récemment avec la série de cambriolages survenue pendant deux mois et demi. Ensemble, avec l'appui de la gendarmerie, nous avons su réagir. Personne ne doit pouvoir troubler la tranquillité de notre commune : notre cadre de vie mérite d'être protégé.

Vous pouvez compter sur l'engagement des élus et sur l'énergie du tissu associatif pour continuer à faire de Pinsac un village accueillant et attractif. Je

remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent tout au long de l'année, en particulier les membres des bureaux associatifs.

Dans ce numéro, vous découvrirez des informations sur la vie de la commune et de ses associations, présentées de manière plus synthétique qu'à l'accoutumée. L'année 2026 étant une année d'élections municipales, il nous revient de veiller à la neutralité de nos écrits et de nos prises de parole.

En ce début d'année, j'ai également une pensée pour les personnes qui nous ont quittés et pour celles qui traversent des moments difficiles.

Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour une belle et heureuse année 2026.



Au sommaire :

Edito
PAGE 01

Vie municipale
PAGES 02 À 06

Etat Civil + Hommage +
Social & Solidarité
PAGE 07

Vie économique & Tourisme +
Vie scolaire
PAGE 08

Vie scolaire suite
PAGES 09 À 10

Culture & Animation
PAGES 11 À 15



VIE MUNICIPALE

Investissements 2025

PAR RÉGIS VILLEPONTOUX

Espace Roger Vitrac

L'investissement le plus important prévu au budget concernait une première tranche de restauration de l'espace Roger Vitrac : remplacement du sol et des huisseries.

Malheureusement, pour la deuxième année consécutive, la commune n'a pas obtenu la subvention DETR (30 % du montant HT des travaux). Dans ces conditions, les travaux ne peuvent être engagés.

Le dossier sera donc entièrement revu, probablement dans le cadre du dispositif « Village à Venir », afin d'envisager une rénovation globale incluant : sols, huisseries, système de chauffage, électricité, espaces de rangement, toilettes, cuisine équipée, etc.

Travaux au cimetière du bourg

Le columbarium a été agrandi comme prévu :

- 7 nouveaux emplacements ont été créés pour un montant de 3 488,83 € HT.
- L'extension du cimetière a permis d'aménager 45 à 60 nouveaux emplacements pour un montant de 14 102,40 € HT.

En recette, la commune bénéficiera d'un fonds de concours de Cauvaldor d'un montant de 4 800 €.



Feux récompense

Cet équipement, inscrit au programme d'investissements 2025, a été installé le 8 août 2025 pour un montant de 10 919,20 € HT.

La commune a bénéficié d'une aide issue des amendes de police pour un total de 3 819 €.

Matériel communal

- Achat de deux débroussailleuses chez un commerçant de Souillac : 1 098,34 € HT.
- Changement du défibrillateur public de l'espace Roger Vitrac : 1 028 € HT.

Cantine : cellule de refroidissement

Dans le cadre de la démarche engagée pour favoriser le bio et les produits locaux à la cantine, la commune a acquis une cellule de refroidissement, indispensable pour la préparation et la conservation des desserts.

- Cellule de refroidissement : 2 479 € HT
- Table support : 790,45 € HT

Total des investissements 2025

35 806,22 € HT (soit 43 182 € TTC).

L'ensemble de ces dépenses a été financé en autofinancement, sans recours à l'emprunt.

Fonctionnement 2025

Voici un extrait des principales dépenses liées aux travaux de fonctionnement courant :

- Abattage et tailles d'arbres : 2 460 €
- Réparation de la VMC de l'école : 2 883,60 €
- Réparation de l'épareuse : 1 560,72 €
- Permis C et BE pour un agent communal : 2 569,16 €
- Réparation du toit du hangar communal (orage du 25/06) : 2 544 €
 - Remboursement assurance MMA : 2 013 €
 - Reste à charge : 531 €



Voirie 2025

Le programme d'investissement pour la voirie a porté sur la prolongation de la route entre Lalbarède et le lieu-dit Le Mut, soit 800 mètres linéaires.

Le programme annuel de « point à temps » a, comme chaque année, concerné l'ensemble de la commune. Le quota de liant attribué par Cauvaldor s'élève à 5,7 tonnes.

Curage du bac de récupération des eaux pluviales du Peyral

La commune était dans l'attente de l'intervention d'une entreprise spécialisée, équipée d'une pelle mécanique à grand bras (24 mètres), afin de procéder au curage du bac de récupération des eaux pluviales du Peyral. Cet ouvrage reçoit en effet d'importants volumes d'eau lors des épisodes pluvieux.

Par ailleurs, la mairie a sollicité un devis pour le comblement partiel de ce vaste bassin. Grâce à un procédé de superposition de différentes couches de matériaux, l'ouvrage conservera sa fonction de bac de rétention des eaux pluviales tout en permettant un nouvel aménagement.

Ce projet permettra la création d'un petit parking et l'implantation des conteneurs à déchets, qui seront ainsi positionnés hors de vue, améliorant à la fois l'aspect visuel du site et son usage au quotidien.



Transfert de la compétence Assainissement

PAR RÉGIS VILLEPONTOUX

Après le transfert de la compétence « eau » et de son budget annexe au 1^{er} janvier 2025 vers le SMECMVD (Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne), c'est désormais la compétence « assainissement » qui a été transférée au même syndicat depuis le 1^{er} janvier 2026.

La gestion de l'eau est assurée en DSP (Délégation de Service Public) par la SAUR depuis le 1^{er} janvier 2026. Cela signifie que les agents communaux n'interviennent plus pour ce service.

Concernant l'assainissement, le SMECMVD confie la facturation à la SAUR, tandis que le personnel communal reste mobilisé pour l'entretien et les travaux sur les stations et le réseau.

Pour les autres interventions (branchements, gestion des boues, travaux spécifiques...), c'est désormais le syndicat qui en assure la responsabilité.

Un élu titulaire et un suppléant du conseil municipal de Pinsac continuent de siéger au conseil syndical, afin de représenter la commune, défendre ses positions et participer aux décisions sur ces enjeux essentiels que sont l'eau et l'assainissement.



Dispositif « Village à Venir »

PAR RÉGIS VILLEPONTOUX

Pinsac a répondu à un appel à manifestation d'intérêt et a été retenu, aux côtés de sept autres communes, pour intégrer le dispositif « Village à Venir ». Mis en place par le Département du Lot, ce programme vise à accompagner la revitalisation des centres-bourgs.

Un dispositif pour préparer l'avenir des villages

La revitalisation d'un bourg consiste à anticiper les évolutions de son centre et à l'adapter à de nouveaux usages, même lorsque les enjeux semblent modestes.

L'objectif est de préserver et renforcer l'attractivité :

- habitat,
- qualité et fonctionnalité des espaces publics,
- patrimoine,
- animation culturelle,
- mobilités,
- dynamisme économique,
- environnement...

L'idée directrice est simple : **mieux vaut accompagner les transformations plutôt que les subir.**

Un plan guide pour structurer la démarche

Élaborer une stratégie globale est un processus complexe. Le dispositif vise donc à produire un plan guide, document méthodologique qui synthétisera :

- les problématiques identifiées,
- la stratégie de revitalisation,
- les actions à mener à court, moyen et long terme.

Ce plan servira de cadre, tout en restant flexible et adaptable aux besoins de la commune.

Pinsac bénéficie pour cela d'un **accompagnement dédié du Département**, assuré par **Chloé Escapoulade**, chargée de mission.

Les trois grandes étapes du dispositif

1. Diagnostic
2. Stratégie
3. Plan d'action

Chloé a présenté le dispositif aux élus le **14 mai**.

Réunions et mobilisation locale

Deux réunions se sont tenues le **18 juin** :

- **Le matin**, avec les partenaires (élus, DDT du Lot, Cauvaldor Expansion, architecte du CAUE, CMA 46, OT Vallée de la Dordogne, service urbanisme...). Des groupes de travail ont été constitués et une visite de terrain a été organisée.
- **L'après-midi**, avec les commerçants puis les associations de Pinsac.

Le **17 juillet**, une **consultation citoyenne** a rassemblé 50 habitants devant Le Peyralou.

L'ensemble de ces rencontres a donné lieu à des comptes rendus réalisés par Chloé, permettant d'élaborer un premier livrable sur le **diagnostic**, présenté aux élus le **29 novembre**.

Et maintenant ?

En raison des élections municipales de mars 2026, la démarche est momentanément en pause.

Elle reprendra début avril, avec une présentation aux nouveaux élus, avant d'entrer dans les phases « stratégie » et « plan d'action ». Une **réunion publique** sera aussi organisée.





Participation citoyenne volontaire à Pinsac

PAR RÉGIS VILLEPONTOUX

À la suite d'une série de vols survenus dans plusieurs habitations du village à partir du 15 août 2025, une réunion publique s'est tenue le vendredi 5 septembre.

À l'issue de cet échange, deux décisions ont été prises :

- **prolonger d'une heure l'éclairage public le soir**, mesure désormais en place ;
- **engager la commune dans le dispositif « Participation Citoyenne »**.

Un appel au volontariat a été lancé, et une nouvelle réunion, réunissant la gendarmerie et les référents, s'est tenue le mardi 21 octobre.

La **convention de Participation Citoyenne** a ensuite été officiellement signée en présence de Madame la Préfète du Lot, de Madame la Procureure du Lot, du Colonel Martin, du maire, d'élus municipaux et des référents. Ensemble, ils ont parcouru les quartiers concernés durant 2 h 30.

Qu'est-ce que la Participation Citoyenne ?

Ce dispositif relève de la **prévention de la délinquance**. Il associe les habitants à la protection de leur environnement, en complément de l'action de la gendarmerie, dans une logique de partenariat.

Il repose sur un **réseau de solidarité de voisinage**, structuré autour de **citoyens référents**. Leur rôle est :

- de signaler à la gendarmerie tout comportement suspect ou tout fait pouvant troubler la sécurité publique ;
- de relayer les informations reçues dans leur quartier.

Ils ne se substituent en aucun cas aux forces de l'ordre.

Les référents disposent d'un accès privilégié :

- le 17, bien sûr,
- mais aussi une **messagerie sécurisée française**, installée sur leur téléphone, permettant de contacter rapidement la gendarmerie.

Comment en bénéficier ?

Si vous souhaitez connaître les référents de votre quartier, il suffit de vous rapprocher de la mairie.

Ces référents disposent également de **flyers de prévention** qu'ils peuvent vous remettre lors de leurs visites.



Vigilance collective

Nous pouvons tous contribuer à la sérénité de notre village. Il ne s'agit pas de changer nos habitudes, mais simplement de rester attentifs.

Nos communes rurales, comme d'autres, peuvent être exposées à des vols ou à d'autres actes de délinquance. Une vigilance partagée est la meilleure prévention.

Merci à toutes et tous pour votre engagement.

Feux récompenses sur la D43

Conformément aux engagements pris en matière de **sécurité routière**, deux feux dits « Feux récompenses » ont été installés au niveau du **Restaurant Épicerie Le Peyralou**, dans le bourg, sur la D43.

Ces feux sont **préréglés à 30 km/h** et leurs paramètres ne peuvent pas être modifiés par les services techniques. Ils ont été positionnés selon les **normes légales en vigueur**, notamment en ce qui concerne la distance par rapport aux carrefours.

Efficacité constatée

Depuis leur installation le **11 août 2025** jusqu'au **25 novembre 2025** :

- **800 véhicules** passent chaque jour à cet endroit.
- **16 %** des véhicules franchissent un feu au rouge sur l'un des feux, et **18 %** sur l'autre.

Ces chiffres sont à relativiser : en sortie du Peyralou, la distance insuffisante fait parfois rester le feu rouge devant certains véhicules. Ce problème sera corrigé dans le cadre d'une **réalisation routière conforme à l'OAP du PLUIH** : l'entrée se fera à l'emplacement actuel, mais la sortie sera déplacée un peu plus loin, à hauteur des panneaux d'affichage.

Perspectives 2026

Pour l'année à venir, des **financements issus des amendes de police** sont encore disponibles, permettant de prévoir d'autres **aménagements de sécurité** dans la commune.



Départ de Sylvain Miras

PAR RÉGIS VILLEPONTOUX



Sylvain est entré au service de la commune comme secrétaire de mairie le 15 juillet 2010. Il a acquis beaucoup de connaissances et d'expériences durant ces 15 années.

Il a assuré, en plus de l'accueil, un grand nombre de missions auprès des administrés de la commune, nombreux sont ceux qui connaissent Sylvain. Parmi toutes ces activités, l'urbanisme tenait une place plus importante et il a eu immédiatement une appétence pour ce sujet. C'est pourquoi, dès 2021 il a été mis à disposition au service urbanisme de la Communauté de Communes Cauvaldor.

Son expertise pour ce sujet, couplé au besoin de Cauvaldor, l'a amené à accepter une mutation.

Depuis le 1^{er} janvier 2026 Sylvain est un agent au service ADS de Cauvaldor.

Merci Sylvain, et bonne chance pour la suite de ta carrière.

Ouverture de la mairie au public

La mairie accueille le public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

Les questions liées à l'urbanisme ainsi que le dépôt des dossiers seront traités uniquement les lundis, mardis et jeudis, aux mêmes horaires.

Pour toute information ou pour être orienté au mieux, n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 32 64 00.

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.



2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Élections municipales de mars

En mars 2026, les habitants de Pinsac éliront leurs conseillers municipaux. Selon la **loi du 21 mai 2025**, les communes de moins de 1 000 habitants adopteront désormais un **mode de scrutin de liste paritaire**, comme c'est déjà le cas dans les autres communes françaises. Cette évolution vise à favoriser la parité et à renforcer la cohésion au sein des conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi étend le scrutin de liste paritaire aux petites communes, qui représentent 70 % des communes françaises. Elle poursuit trois objectifs principaux :

- **Harmoniser** les modes de scrutin entre toutes les communes ;
- **Renforcer la parité**, alors que dans les communes de moins de 1 000 habitants, seulement 37,6 % des conseillers sont des femmes ;
- **Favoriser l'engagement local**, en réponse à la baisse du nombre de candidats et à l'augmentation des démissions en cours de mandat dans les communes rurales.

Avant : scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des petites communes étaient élus au **scrutin majoritaire plurinominal à deux tours**. Les candidats pouvaient se présenter individuellement ou en groupes. Dans ce dernier cas, le **panachage** était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer certains noms et d'en ajouter d'autres. Ce système ne garantissait pas la parité.

Aujourd'hui : scrutin de liste paritaire

Avec le nouveau mode de scrutin, les **listes doivent être complètes et paritaires**, respectant une alternance homme/femme. Le **panachage n'est plus possible**, et l'ordre des candidats sur la liste doit être respecté lors du vote. Cette réforme assure ainsi une meilleure représentation et renforce la cohésion des équipes municipales dans toutes les communes françaises.



ETAT CIVIL 2025

NAISSANCES

- Romy Gaillard – 21 mars
- Calyssa Nayet – 26 mars
- Aïden Kolesnikoff – 23 juin
- Candice Peyrano – 25 juillet
- Juliette Mouraud – 9 août
- Noémie Perlot – 27 octobre

MARIAGES

- Ludovic Schaeffer et Charlotte Maubareyt – 17 mai
- Thomas Sanna et Camille Lavergne – 2 août
- Laurent Lumeau et Alicia Bargues – 9 août

DECES

- Laure Faye, épouse Coiral – 7 janvier
- Jérôme Grandou – 17 janvier
- Gilles Bravo – 26 janvier
- René Bianchi – 13 mars
- Mme Balzergue, épouse Delpech – 21 mars
- Michel Marliac – 10 mai
- Wendy Sands, épouse Gill – 22 août
- Aline Rocchelli – 30 septembre
- Michel Clavaud – 5 octobre
- Raymonde Pugnet, épouse Bourdet – 17 octobre
- Yvon Bourdet – 15 novembre

SOCIAL & SOLIDARITÉ

Passage du Bus France Services à Pinsac

Horaires du 1^{er} Semestre 2026

1 fois par mois de 9 h à 12 h sur le parking de la Maire derrière l'espace Roger Vitrac : 13 janvier – 10 février – 10 mars – 07 avril – 05 mai – 02 et 30 juin



HOMMAGE

Au revoir Jackie

PAR RÉGIS VILLEPONTOUX

Jacqueline Delpech, affectueusement appelée Jackie, nous a quittés le 21 mars 2025. Figure familière de Pinsac, elle était profondément ancrée dans l'histoire de notre village. Née sur la place du bourg, dans le café tenu par ses parents – Monsieur et Madame Balzergues – elle a grandi au cœur de ce lieu devenu plus tard le **café Rougié**.

Sa mère assurait également le service du petit bureau de poste situé près de la bascule, derrière l'église. Jackie s'est mariée en 1966 avec Serge Delpech, lui-même très connu à Pinsac et dans les communes voisines. N'ayant pas encore ses 21 ans, elle avait dû obtenir l'accord de ses parents, comme l'exigeait alors la loi. Après avoir travaillé avec son mari dans la restauration, elle rejoint l'école de Pinsac comme cantinière le 1^{er} septembre 1980. Elle y restera jusqu'à sa retraite, le 31 décembre 2005.

Pendant vingt-cinq ans, Jackie a préparé des repas qui ont marqué des générations d'enfants. C'était l'époque où la **caisse des parents d'élèves** se réunissait chaque mois avec elle pour établir les menus, un moment toujours chaleureux et apprécié.

Merci Jackie. Grâce à toi, des centaines d'enfants de Pinsac gardent en mémoire les saveurs et la bienveillance de la cantine du village.



VIE ECONOMIQUE & TOURISME

Vente du camping municipal

PAR RÉGIS VILLEPONTOUX

La municipalité a fait le choix de céder son camping communal. Les travaux de rénovation à engager étaient trop importants, d'autant plus que le site se situe en zone PPRI, ce qui compliquait encore les interventions nécessaires.

Après une première saison de gestion en 2024, **Mina Naderi et Loïc Simon**, de l'entreprise Le Jada, sont devenus propriétaires de l'établissement. Tout au long de son ouverture, ils ont proposé de nombreuses activités, non seulement aux campeurs, mais aussi aux habitants de Pinsac et aux visiteurs de passage. Avec cette évolution, Pinsac dispose désormais d'une offre touristique variée :

- le camping **Le Jada**,
- le camping **Verte Rive**,
- et l'aire naturelle **Les Grands Chênes**.

Une diversité qui permet d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions et de soutenir l'attractivité de notre territoire.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans cette nouvelle aventure.



Voir les enfants émerveillés devant la grandeur de l'espace a été pour l'équipe d'animation la plus belle des récompenses. Cette sortie, conçue pour enrichir l'offre pédagogique de l'ALAE, connaîtra certainement de **nouvelles éditions**. Les participants sont revenus avec des étoiles plein les yeux et de nouvelles connaissances sur le cosmos. Toute l'équipe d'animation vous adresse ses meilleurs vœux pour une **année 2026 belle et enrichissante**.



VIE SCOLAIRE

ALAE* de Pinsac : une aventure cosmique

Lors des vacances d'avril 2025, les jeunes explorateurs du Centre de Loisirs de Pinsac ont embarqué pour une **aventure spatiale exceptionnelle** à la célèbre Cité de l'Espace à Toulouse.

Transformés en astronautes d'un jour, les enfants ont pu découvrir la **fusée Ariane 5 grandeur nature**, explorer la **station Mir** et participer à des **expériences interactives captivantes**, avant de contempler les étoiles au **Planétarium**.



*Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole



École de Pinsac : un changement de direction

PAR LEILA SANCHEZ

Après dix-huit années consacrées à l'école de Pinsac, Madame **Cécile Vergne** a exprimé le souhait d'évoluer vers de nouveaux horizons. Enseignante en maternelle, de la petite à la grande section, elle a également assuré la direction de l'établissement pendant onze ans. Elle garde de très beaux souvenirs de son passage à Pinsac : l'école où ses enfants ont grandi, l'environnement professionnel dans lequel elle a longtemps évolué, ainsi que ses relations harmonieuses avec la mairie, les enseignants et les agents techniques.

Son départ a été célébré en juillet par un **spectacle d'adieu** particulièrement émouvant : le 13 juin, chaque classe avait préparé une chanson, offrant aux familles et aux élèves un après-midi inoubliable (cf. photo ci-dessous). Un pot de départ a également été organisé fin juin pour saluer l'engagement de Madame Vergne, ainsi que celui de Madame Virginie Lefortier, enseignante à Pinsac depuis plus de 20 ans. Cette dernière laisse une empreinte durable dans la mémoire de nombreux enfants qu'elle a accompagnés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Nous gardons de précieux souvenirs de ces deux enseignantes et les remercions chaleureusement pour leur dévouement et leur engagement au service de la communauté éducative.



À la fin du mois d'août, nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de notre **nouvelle directrice : Mme Nathalie Dedenon**.

Mme Dedenon possède un parcours riche et diversifié qui lui a permis de découvrir plusieurs environnements éducatifs. Elle a débuté sa carrière dans le Lot, où elle a été enseignante à l'école primaire de Laval de Cère puis directrice de l'école élémentaire de Bretenoux pendant trois ans.

Par la suite, Mme Dedenon a décidé de s'expatrier en Afrique, où elle a acquis une expérience internationale notable. En Tunisie durant 6 ans, elle a officié comme enseignante à Carthage puis comme Directrice/enseignante à Bizerte. Elle a ensuite occupé le poste de directrice dans

une école primaire conventionnée au Togo durant quatre ans. Enfin, elle a dirigé une école primaire française homologuée au sud de Casablanca, au Maroc, pendant sept ans. Elle garde de très bons souvenirs de toutes ces expériences enrichissantes.

De retour dans le Lot, Mme Dedenon est ravie d'avoir intégré l'école de Pinsac. Dès le mois d'août, elle a pris possession des locaux et réaménagé sa classe pour accueillir les enfants dans un environnement qui reflète sa vision éducative. Elle tient à remercier les agents municipaux techniques pour leur aide précieuse lors des divers rangements et leur disponibilité constante. Depuis la rentrée scolaire, Mme Dedenon a pu apprécier la véritable communauté éducative qui entoure les



enfants à Pinsac. La mairie s'implique activement, tout comme l'équipe des "ATSEM", qui participe aux activités en classe, en récréation, à la cantine et à l'ALAE. De plus, l'équipe enseignante est toujours enthousiaste et partante pour les nombreuses activités qu'elle propose.

Les **projets sont nombreux et variés**, tant sur le plan culturel que sportif. Parmi les initiatives culturelles, on retrouve des projets artistiques comme «la grande lessive», la semaine du court métrage et l'exposition participative dans le cadre du festival de Résurgence de Cauvaldor. Sur le plan sportif, plusieurs intervenants dynamiques et variés contribuent aux activités, sans

oublier le soutien de l'USEP.

Enfin, Mme Dedenon apprécie grandement sa classe de maternelle, qui compte 18 enfants répartis sur trois niveaux, ainsi que les relations qu'elle a commencé à tisser avec les parents.

Nous sommes ravis de pouvoir compter sur Mme Dedenon pour diriger notre école, et nous lui souhaitons la bienvenue.

Une année anniversaire pour la Caisse des Écoles de Pinsac

PAR LE BUREAU

Cette année marque un moment important pour la Caisse des Écoles de Pinsac, qui célèbre ses **30 ans d'existence**. Un bel anniversaire accompagné de l'élection d'un **nouveau bureau**, prêt à poursuivre les actions menées en faveur des enfants de l'école de Pinsac.



De gauche à droite :

Mylène Sannier, Présidente – **Grégory Labaume**, Trésorier – **Damien Coce**, Vice-trésorier – **Ludmila Coce**, Secrétaire – **Bénédicte Debève**, Vice-présidente.

Comme chaque année, le bureau et les bénévoles se mobilisent autour des rendez-vous phares de l'association : la vente de chocolats, la participation au marché de Noël de Pinsac et, bien sûr, le grand **loto des écoles**, qui aura lieu le **8 février 2026**.

Ces événements jouent un rôle essentiel : ils permettent de financer les sorties culturelles, les activités sportives, le spectacle de fin d'année ainsi que l'achat de matériel pédagogique.

Ces 30 années d'engagement sont aussi l'occasion d'exprimer notre gratitude envers toutes celles et ceux — élus, bénévoles, enseignants, agents et partenaires — qui ont contribué et continuent de faire vivre cette belle association.

Pour que cet anniversaire soit une réelle fête, nous invitons chacun à participer : un coup de main, une aide ponctuelle, un don, une présence... **chaque geste compte pour soutenir les projets menés au bénéfice des enfants.**

caissedesecolesdepinsac@yahoo.com



CULTURE & ANIMATION

PAR LEILA SANCHEZ



Une année d'animations à Pinsac : retour sur 2025 et projets pour 2026

En 2025, notre village a retrouvé un rythme particulièrement dynamique, porté par l'énergie des associations locales et l'implication de la mairie. Après les années marquées par la crise sanitaire, l'objectif était simple : offrir aux Pinsagais des occasions régulières de se rencontrer, que ce soit à la salle des fêtes ou sur la place de l'église. Chaque mois, de nombreux rendez-vous ont rassemblé habitants et bénévoles.

Janvier

- **Forum des associations.**
- **Vœux** du maire.
- Projection d'un film et présentation de photos sur la **mémoire de Pinsac** par Bernard Maupoux (Les Films du Genièvre).

Février

- Soirée **carnaval** du Comité des fêtes, avec des déguisements hauts en couleur.
- **Repas dansant** offert par la mairie, rassemblant les aînés du village.

Mars

- **Exposition** autour de « la lionne » retrouvée près de Souillac (178 participants).
- Repas dansant organisé par Pinsac Loisirs.

Avril

- Succès du **couscous** de l'association Sourire pour l'Espoir du Maroc, victime de son affluence.
- **Salon du Bien-Être** proposé par le Comité des fêtes.

Mai

- Deux **expositions** : les « Surimpressions » de Mika Dominguez et les œuvres de peintres amateurs.

Juin

- **Fête de l'école** le 13 juin, avec un récital de chansons, suivie du bal de l'école le 27 juin.
- **Fête de la musique** du Comité des fêtes, réussie malgré la chaleur.
- **Soirée** au camping du Jada pour la finale du Top 14.

Juillet

- Mois très animé avec le **marché gourmand** du Comité des fêtes.
- **Concert** de jazz offert par la mairie.
- **Ciné Belle Étoile** au camping Jada avec le film La Vache, accompagné d'animations proposées par l'ALAE et Pinsac Loisirs.
- Grand **repas dansant** des chasseurs, réunissant plus de 230 personnes.





Août

- **Fête votive**, marquée par une belle météo, un repas de qualité proposé par Prestaservice et une ambiance animée par des artistes lotois.

Septembre

- **Exposition** philatélique remarquée.

Octobre

- **Festival de théâtre** de l'ACAF le premier week-end.
- **Exposition** participative de Mika Dominguez sur le thème du refuge, dans le cadre du festival Résurgence.
- **Lecture publique** peu fréquentée.
- **Karaoké** organisé par Pinsac Loisirs, festif malgré une participation plus faible que prévu.

Novembre

- **Restitution** de l'exposition participative.
- Soirée **belote** de Pinsac Loisirs.
- Soirée **vin nouveau** organisée par les chasseurs.

Décembre

- **Téléthon** et **marché de Noël** organisés par Pinsac Loisirs. Un événement qui a permis aux nouveaux habitants de rencontrer les associations locales. Le marché est chaque année organisé par une association différente, qui bénéficie des inscriptions des exposants (appel aux bénévoles pour Noël 2026).



Fête de Noël à Pinsac : spectacle créé et interprété par les enfants de l'école de Pinsac.

Les rendez-vous déjà prévus pour 2026

Par la mairie :

- **Vœux** du maire — 24 janvier
- **Repas** des anciens — 31 janvier
- **Lecture publique** par Jean-Claude Bourdet — 7 mars
- **Concert** de jazz — 20 juillet
- Ciné Belle Étoile — juillet
- **Festival de théâtre** avec l'ACAF — du 2 au 4 octobre
- **Marché de Noël** — 6 décembre

Par Pinsac Loisirs :

- Soirée **théâtre** — 21 février
- **Soirée dansante** — 11 avril
- Concours de **belote** — novembre

Par le Comité des fêtes :

- **Soirée dansante** — 7 mars
- **Vide-greniers** — 26 avril
- **Fête de la musique** — 20 juin
- **Marché gourmand** — 20 juillet
- **Fête votive** — 15 août

Par l'association Sourire pour l'Espoir du Maroc :

- **Couscous** — 29 mars
- Soirée **théâtre** — 30 mai

Par l'association Saint-Hubert Pinsagais :

- Soirée **repas dansant** — 24 juillet
- Soirée **Beaujolais nouveau** — 20 novembre

Par la Caisse des Écoles de Pinsac :

- **Grand loto** au profit des enfants — 8 février
- Autres événements à venir au cours de l'année

Nous nous réjouissons de vivre avec vous une nouvelle année pleine de rencontres et de moments conviviaux.



Association Pinsac Loisirs

PAR FRANÇOISE MONTEIL

Déjà 5 ans d'activités et de convivialité !

Voilà déjà cinq ans que l'Association Pinsac Loisirs accompagne la vie du village ! Depuis sa création, elle n'a cessé de se développer : davantage d'adhérents, plus d'activités, et toujours autant d'enthousiasme de la part des bénévoles.

Elle compte aujourd'hui 110 membres, qui profitent aussi bien d'activités sportives (randonnée, Do In, yoga, Qi Gong) que d'ateliers manuels, culturels et ludiques : jeux de société, couture et loisirs créatifs, peinture-dessin, bibliothèque et lecture.

À cela s'ajoutent de nombreux événements organisés tout au long de l'année.



Événements et animations 2025

- 29 mars – **Soirée dansante** animée par l'orchestre Francis Devaux : un véritable succès, aux dires de tous !
- 31 mai – **Atelier d'art floral** : huit participantes ont réalisé de superbes compositions guidées par Martine, fleuriste de profession.



- 18 octobre – Soirée **karaoké** animée par Rémi Brouillac : une première édition avec peu de participants, mais une ambiance très chaleureuse.
- 15 novembre – Concours de **belote** : deuxième édition conviviale et très appréciée.
- 6 décembre – **Téléthon** : marche à 14 h puis collation à 16 h 30 à la salle des fêtes ; les recettes ont été reversées au Téléthon.



- Randonnées : Une marche est organisée chaque mois, selon les disponibilités de l'organisateur. Le projet «Promenade de santé » porté par Cauvaldor s'est terminé en juin 2025, mais Pinsac Loisirs poursuit ces journées découverte et randonnée une fois par mois, le jeudi, sous le nom « Rando plaisir ».
- Trois activités sportives, ainsi que les ateliers manuels et culturels, se déroulent en intérieur.
- Voyages et sorties :
 - 21-24 février : voyage à Menton pour la Fête des Citrons.
 - 20 mai : sortie aux Phosphatières de Bach suivie d'une croisière à Cahors avec le club des Aînés de Lachapelle-Auzac.



Phosphatières de Bach ©Direlot.fr

- 17-19 septembre : voyage en Lozère avec le club des Aînés de Lacave.

Événements auxquels l'association a participé en 2025

- Ciné Belle Étoile – 18 juillet au camping du Port de Pinsac : l'association a proposé trois animations sportives, un cours de yoga, des massages shiatsu assis ainsi qu'une randonnée avant la projection.
- Marché de Noël – 7 décembre : cette année, Pinsac Loisirs était chargée de gérer la vente des emplacements exposants, dont les recettes lui reviennent.

Projets 2026 et événements programmés :

- **Assemblée générale** : samedi 14 février – suivie d'un repas ou d'une collation.
- Soirée **théâtre** : avec Not'Compagnie, « La Tournée » le 21 février (horaires à venir).
- **Soirée dansante** : 11 avril, animée par l'orchestre Laurent Séguy, avec repas.
- Concours de **belote** ou soirée théâtre : en novembre.
- **Sortie d'une journée** : en mai, au cœur du **Tarn-et-Garonne**.
- **Voyage en Savoie** : prévu en septembre. Si ce voyage ne peut être organisé, une autre destination sera proposée.

**Et pour tout
renseignement**

contact.loisirs@pinsac.fr

www.pinsac.loisirs.fr



Planning hebdomadaire des activités 2026

PEINTURE & DESSIN avec Virginie

- 1er mardi et 1er mercredi du mois, à partir de 14h – Centre de loisirs
- (virginie.blondel23@yahoo.fr)

BIBLIOTHEQUE avec Monique

- Un mercredi sur deux, à partir de 14h (planning affiché sur la porte de la bibliothèque)
- (mobiz806@orange.fr)

QI GONG avec Gérard

- Vendredi 14h – Salle des jeunes
- (rgedra@orange.fr)

DO IN avec Elisabeth

- Lundi 9h30 – Ancienne salle de la mairie
- Jeudi 18h – Ancienne salle de la mairie
- (elisabeth.catenacci@gmail.com)

YOGA avec Marjorie

- Jeudi 18h30 – Salle des fêtes
- (marjorie.gasc@laposte.net)

COUTURE & LOISIRS CREATIFS avec Isabelle

- Mercredi 14h30 – Salle des jeunes
- (z-abou@hotmail.fr)

JEUX DE SOCIETE avec Monique

- Lundi 14h – Salle des jeunes
- (mobiz806@orange.fr)

LECTURE avec Cathy

- 1er mercredi du mois, dès 10h
- (ccapelle@laposte.net)

MARCHE & SORTIE "Rando plaisir" avec Françoise et Didier

- Une fois par mois, le jeudi
- (francoise.monteil7@wanadoo.fr ; duthoit-didier@hotmail.fr)

RANDONNEE avec Isabelle et Didier

- Une fois par mois, selon disponibilités
- (tillo1.isabelle@orange.fr ; duthoit-didier@hotmail.fr)

VOYAGE avec Régis

- (villepontoux1946@gmail.com)



La conception graphique de ce journal a été gracieusement réalisée par l'entreprise pinsagaise

concept WEB STUDIO

spécialisée dans la création de

sites internet

identité visuelle

reportages photo (mariages & événements, famille, corporate)

référencement Google



Contact : 06 12 57 64 40 - contact@cwebstudio.fr - www.cwebstudio.fr